



Lâche Agression sur un Agent QA

C.P. Bourg en Bresse

le 26/08/2024

Ce dimanche 25 août 2024, le détenu B... déjà bien connu de notre établissement, semble être revenu avec des intentions malveillantes.

En effet, le détenu B... a attaqué le surveillant du QA dès l'ouverture de la porte de cellule, il s'est jeté sur notre collègue en lui assenant plusieurs coups au visage. A croire que les détenus qui reviennent dans nos murs, se considèrent en terrain conquis où rien n'est interdit, et surtout pas le fait de s'en prendre aux personnels...

Grace à ses réflexes et son sang-froid, notre collègue a pu éviter le pire et a réussi à maîtriser son assaillant avec le concours de l'auxiliaire d'étage.

Sans l'intervention de l'auxiliaire d'étage, notre collègue aurait eu beaucoup plus de dégâts physiques.

Il faut rappeler aussi que le détenu B avait déjà fait parler de lui pour une bagarre en cellule la veille avec son codétenu.

Etant donné son affectation au quartier arrivant, le détenu B... est revenu en détention ordinaire car « **inapte au quartier disciplinaire** » comme c'est souvent le cas dans les établissements.

UFAP/UNSA justice apporte son soutien à notre collègue qui a subi cette lâche agression et se tient à sa disposition pour l'assister dans ses éventuelles démarches.

UFAP/UNSA justice demande le transfert immédiat de ce détenu

UFAP/UNSA justice demande à la direction interrégionale de revoir sa position concernant le placement au QD des arrivants.

Pour le bureau local,
Romain Jouvenot